

Parents ; modes d'emploi ?

Il paraît que nous pouvons tous **devenir parents** mais qu'en est-il vraiment ? Avant la conception d'un enfant, nous pouvons nous poser... ou pas, des questions. Et après... ?

La Cause des Enfants et ses partenaires vous proposent une journée qui tentera de donner une définition à ce mot « parentalité » et de se mettre d'accord sur un langage commun entre les parents et les professionnels. Nous évoquerons le couple « parents » et l'équilibre à trouver pour une éducation bienveillante des enfants.

Ces temps d'échanges permettront de trouver des pistes pour mieux accompagner les familles et les professionnels.



LA CAUSE DES ENFANTS A POUR BUT :

De promouvoir une politique globale de prévention des maltraitances et de la violence par l'éducation à la vie affective, le respect entre individus, et la bienveillance qui établit un cadre séduisant.

NOS ATOUTS :

Une équipe de professionnels expérimentés qui œuvrent à titre bénévole.

Une volonté de travailler en réseau

Une détermination à proposer de nouvelles actions dans l'intérêt des enfants et de leurs familles.



Bien Vivre Ensemble



Réalisée par Mélanie Pélissier, 20 ans, étudiante

Parents ; modes d'emploi ?

Enfants, parents, professionnels

Vendredi 27 novembre 2015
de 9h à 17h

à l'Hôtel KYRIAD – derrière le Transurbain
Z.I. Le Bois des communes
93, rue de Rome
27000 EVREUX

En collaboration et en partenariat avec :



Programme

9h : Accueil des participants

9h15-10h30 : Une définition de la parentalité et des mots pour mieux comprendre la place des parents.

Jean Louis Mayaud, psychanalyste

11h-12h15 : Parent ? Couple ? Femme ? Homme ? Est-ce possible ?
Comment s'y retrouver ?

Christine Maucotel, conseillère conjugale et familiale, sexothérapeute.

12h30 – 14h : Pause déjeuner sur place (Inscription obligatoire)

14h-15h30 : « Parents autrement », témoignage d'expérience d'accompagnement à la parentalité

Caroline Boutin, québécoise, T.T.S. & Coach Familial, fondatrice de Parents autrement.

15h30-16h30 : Comment rester parents après une séparation ?
Autorité parentale, médiation familiale, missions du juge des affaires familiales. Quelles solutions ?

Frédéric PENANT, médiateur familial, Trait d'Union Association les Fontaines

16h45-17h : Synthèse des ateliers et conclusion de la journée.

Des temps d'échanges avec la salle ponctueront les interventions.

L'animation sera réalisée par Nathalie LETORT, chargée de projets, et Florianne HORBACIO, La Cause des Enfants



Dessins réalisés par les enfants lors de la fête des droits de l'enfant 2015



BULLETIN D'INSCRIPTION

Colloque : Parents ; Modes d'emploi ?
Vendredi 27 novembre 2015

A RETOURNER avant le 30 octobre 2015

Par mail ou par courrier accompagné de votre règlement à :

La Cause des Enfants
Espace St Léger 5 rue Vigor
27000 EVREUX

NOM : _____

PRÉNOM : _____

PROFESSION : _____

ORGANISME ET LIEU : _____

Adresse @ : _____

☎ : _____

📠 : _____

Les places sont limitées. Les inscriptions seront faites par ordre chronologique. Une liste d'attente pourra être réalisée en cas de désistement annoncé. Si besoin une convention peut être remise.

La participation aux frais de 30 € en formation continue
la journée est de

15 € en individuelle

La restauration sur place à 15 € oui non

Soit un total de : _____ €

Gratuit pour les adhérents.

Le règlement fait confirmation d'inscription :

Par chèque (à l'ordre de la cause des enfants) :

Par mandat administratif :

(Envoyer votre règlement en même temps que votre inscription à l'ordre de la Cause des Enfants. Un ticket restauration vous sera remis à l'entrée du forum).